



Rubriques

Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale.....	1
À découvrir : des régions et des idées.....	3
À inscrire à l'agenda.....	6
Quoi de neuf ?.....	6

■ **Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale**

Les discussions régionales sur les propositions soumises par les CRÉ ont favorisé les échanges sur les principaux sujets traités par les sept ministres lors des présentations de leur stratégie de réponses à la Table Québec-régions (TQR) de février dernier. Les commissions forestières régionales, les tables d'éducation interordres et le transport collectif comptent notamment parmi les sujets traités.

Le volet Régionalisation du projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale a également fait l'objet de discussion, en particulier dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ça s'est passé en région

La Table régionale de l'éducation de la Mauricie

Le conseil d'administration de la CRÉ de la Mauricie a entériné un avis de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie portant sur la suggestion soumise par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, lors de sa présentation à la TQR du 9 février dernier. À cette occasion, M. Fournier avait annoncé son intention de relancer la Table d'éducation interordres dans chaque région qui manifeste son intérêt en ce sens, et demandé d'assurer la représentation de cette Table à la CRÉ. L'avis de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie entériné par la CRÉ mentionne que c'est déjà chose faite en Mauricie. La CRÉ reconnaît la Table comme l'instance de référence en matière d'éducation.

La Commission forestière régionale de la Mauricie

Les 28 février et 1^{er} mars 2006, les sept régions ressources, dont la Mauricie, ont participé au colloque portant sur les enjeux et les défis des Commissions forestières régionales (CFR) pour l'ingénieur forestier. Ce fut l'occasion de faire état de l'avancement des travaux d'implantation des CFR dans chacune des régions. La CRÉ de la Mauricie a été la première à constituer sa CFR, suivie en décembre 2005 de la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue. Quant aux mandats et responsabilités des CFR, ils devaient être plus clairement définis lors d'une prochaine rencontre.

La Commission forestière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

La Commission forestière régionale dévoilera bientôt son nouveau site Internet à l'adresse suivante : www.cfrat.ca. Il est déjà possible de s'inscrire à cette adresse afin d'être informé de la mise en ligne du site. Le site permettra de consulter, entre autres, une bibliothèque, les documents de la Commission, les mandats d'études externes et le centre de presse. On y trouvera aussi une description du mandat et de l'organisation de la Commission ainsi qu'une présentation de ses membres. Ces derniers élaborent présentement un plan de travail et conçoivent les bases de la



Commission, en ce qui a trait par exemple à la régie interne, au statut, au code d'éthique, aux mécanismes de communication, etc.

Le transport collectif dans la Capitale-Nationale

Lors de la TQR du 9 février dernier, le ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Michel Després, a annoncé la réalisation d'un projet pilote en matière de transport collectif des personnes en milieu rural. Lors d'une prochaine rencontre, les membres du conseil d'administration de la CRÉ de la Capitale-Nationale auront à se prononcer sur une entente, totalisant des investissements de 400 000 \$ sur deux ans, qui servira à mieux soutenir les projets existants et à intégrer l'ensemble de l'offre de transport dans la région.

Le dossier de la régionalisation en Abitibi-Témiscamingue

En octobre 2004, le premier ministre du Québec invitait les conférences régionales des élus à déterminer les éléments irritants en matière de normes et de programmes gouvernementaux dans leurs régions respectives. La Conférence régionale de l'Abitibi-Témiscamingue a plutôt élaboré une proposition de régionalisation du processus décisionnel, qui s'inspire du modèle d'Emploi-Québec et du Conseil régional des partenaires du marché du travail. L'intention de la CRÉ est de rapprocher les décisions des réalités régionales, et ce, en partenariat avec le milieu régional.

La CRÉ a formé le comité de travail sur la régionalisation, composé de membres de la CRÉ, de représentants des ministères et organismes gouvernementaux de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de participants invités à partager leur vision sur ce projet. Les membres de ce comité se sont réunis pour une première fois à Rouyn-Noranda le 27 février 2006. Cette rencontre a été l'occasion de définir les conditions d'implantation d'un modèle de régionalisation en Abitibi-Témiscamingue.

Lors de la réunion du conseil d'administration de la CRÉ tenue le 23 mars dernier à Amos, la CRÉ a rencontré M. Robert Sauvé, sous-ministre associé aux affaires régionales et municipales au ministère des Affaires municipales et des régions (MAMR). M. Sauvé a indiqué à la CRÉ que sa proposition de régionalisation avait été présentée aux membres de la Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT), table composée de sous-ministres aux opérations régionales ou territoriales, qui ont convenu de leur intention de s'inscrire dans le processus de la région dans le cadre d'un projet pilote.

À la suite de cette rencontre, les représentants de la CRÉ et des ministères et organismes ciblés par ce projet se sont réunis lors d'un premier chantier de travail qui a eu lieu à Rouyn-Noranda le 10 avril dernier. Le prochain rendez-vous est prévu en mai 2006.

Ça s'est passé dans les ministères et organismes gouvernementaux

La régionalisation de la gestion forestière

À l'occasion de la visite du premier ministre du Québec, M. Jean Charest, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 7 avril dernier, le Forestier en chef du Québec M. Pierre Levac a annoncé la création de 6 nouveaux postes de spécialistes à Roberval, ce qui portera à 12 le nombre de personnes qui travailleront dans la région.

M. Levac a précisé que la composition de l'équipe multidisciplinaire vient confirmer le rôle stratégique de cette unité qui sera localisée au siège social du Bureau du Forestier en chef à Roberval. C'est en effet à cette équipe de spécialistes qu'il reviendra de rédiger le prochain *Manuel d'aménagement forestier* et le *Rapport quinquennal sur l'état des forêts du domaine de l'État et sur l'aménagement forestier durable* prévus par le projet de loi n° 94. Il faut noter que, jusqu'à ce jour, c'est à Québec que ces activités étaient réalisées. En concentrant la majorité de l'effectif du Bureau du Forestier en chef dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et en lui confiant des mandats majeurs, le Forestier en chef désire assurer une masse critique décisionnelle et opérationnelle apte à rayonner sur l'ensemble du réseau de bureaux satellites qu'il prévoit établir à l'échelle du Québec.



Les rencontres CAR-CRÉ dans les Laurentides

Le 21 février dernier avait lieu la mise sur pied d'un nouveau dialogue entre la conférence administrative régionale (CAR) et la CRÉ. Rappelons que la CAR est formée des directions régionales de tous les ministères du gouvernement du Québec présents dans la région. Le président de la CRÉ, M. Marc Gascon, a profité de cette rencontre pour présenter la structure et le fonctionnement de la CRÉ. Il a ensuite invité les représentants des divers ministères qui le souhaitent à s'associer à la démarche liée au plan d'action des Laurentides.

■ À découvrir : des régions et des idées

Bas-Saint-Laurent

Colloque sur le sapin baumier. La CRÉ du Bas-Saint-Laurent et les ministères partenaires de l'entente spécifique sur la protection et la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne invitent les intervenants de l'industrie forestière à un colloque intitulé « Le sapin, une espèce à découvrir ». Cet événement a pour but de partager les dernières connaissances sur le sapin baumier, essence traditionnellement utilisée pour les produits de commodité, afin de promouvoir son utilisation dans la fabrication de produits à valeur ajoutée. Des conférenciers viendront faire état des dernières études concernant le séchage, les propriétés de finition et les marchés potentiels de cette espèce. Pour obtenir les coordonnées d'inscription au colloque, voir la section *À inscrire à l'agenda*, à la fin du présent bulletin.

(Référence : michel.hebert@bas-saint-laurent.org)

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Entente en immigration. La CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean a signé dernièrement une seconde entente spécifique en immigration visant à augmenter le nombre de personnes immigrantes s'établissant dans la région. Conclue avec quatre ministères et 17 partenaires régionaux du monde de l'éducation, du secteur municipal et du secteur de la santé, cette entente sera effective pour la période 2006-2009. L'implication financière des partenaires totalise 900 000 \$, dont 300 000 \$ seront fournis par la CRÉ, sur trois ans. Cette entente spécifique permettra à la Table régionale de concertation en immigration (TRCI) d'attirer au Saguenay–Lac-Saint-Jean une centaine de personnes immigrantes de plus par année, soit un total annuel de 250 nouveaux arrivants. À cet effet, au cours des trois prochaines années, la TRCI offrira le soutien nécessaire aux municipalités et

MRC qui désirent se doter d'une politique d'accueil pour les personnes immigrantes et établir une stratégie de promotion destinée à la clientèle immigrante, ou qui ont d'autres projets en ce sens.

(Référence : elisabeth.levesque@lacre.ca)

Capitale-Nationale

Stagiaire en paysage. Le 3 avril dernier, le Comité des paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré accueillait une stagiaire française pour une période de 20 semaines. S'inscrivant dans une démarche globale de protection et de mise en valeur des paysages des trois MRC touchées, le stage vise à mettre en œuvre des outils de sensibilisation et d'aide à la prise de décision pour les personnes et organismes (citoyens, promoteurs, entreprises, municipalités et ministères) qui interviennent sur les territoires de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix. Concrètement, la stagiaire a pour mandat d'élaborer trois guides d'intervention en aménagement du territoire, présentés sous formes de fiches synthèses, applicables à trois types de milieux communs à la région : l'entrée d'agglomération; la traversée d'agglomération; le milieu rural. Pour chaque type de milieu, on y présentera des principes d'intervention, axés sur l'efficacité, l'équité, le respect environnemental, la sécurité et l'identité régionale. Le rôle et l'importance du paysage dans l'économie de la région y seront en outre démontrés.

Économie sociale. Le Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale travaille actuellement à la préparation d'une foire des entreprises d'économie sociale, qui se tiendra vraisemblablement du 14 au 17 septembre prochains. L'événement devrait regrouper une trentaine d'exposants qui pourront y faire connaître leurs produits et leur savoir-faire. Cette initiative est née du constat que l'économie sociale demeure peu connue du grand public. Il existe pourtant dans la région une multitude d'organismes d'économie



sociale qui offrent à la population des produits et des services variés, dans des secteurs d'activité aussi diversifiés que l'aide à domicile, la restauration, le transport, la récupération et le recyclage, la culture, les loisirs, les médias communautaires, les services de garde, etc. Cette forme d'économie contribue elle aussi, au même titre que l'économie traditionnelle, au développement de la région. Face au besoin exprimé par les organismes d'être davantage reconnus par les instances politiques et les partenaires financiers potentiels, le Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale a décidé de tenir un événement mobilisateur et promotionnel de type « foire », qui s'inscrirait dans le cadre de la *Saison de l'économie solidaire* organisée par le Chantier de l'économie sociale. Le Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale est une table de concertation liée à la CRÉ, qui a principalement pour mandat de promouvoir l'économie sociale et de favoriser la concertation et le partenariat entre les acteurs locaux et régionaux afin d'harmoniser les interventions et d'en maximiser les effets.

(Référence : helene.lapointe@crecn.qc.ca)

Mauricie

Banque de micro-projets À la suite d'un appel lancé en février auprès des organismes jeunesse de la région et grâce à la collaboration du Forum jeunesse Mauricie, la CRÉ a été en mesure de constituer une banque de 12 microprojets visant la réduction des inégalités sociales. Ces microprojets proviennent des territoires de Trois-Rivières, Shawinigan et des Chenaux et s'inscrivent tous dans l'effort de lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité qui affectent les jeunes mauriciens de 16 à 35 ans. Cette banque est maintenant mise à la disposition des promoteurs dont les projets ont obtenu une aide financière provenant du Fonds de développement régional. Le nouveau cadre de gestion adopté par la CRÉ en décembre dernier précise que les promoteurs doivent intégrer à leur projet une initiative s'inscrivant dans l'axe transversal de réduction des inégalités sociales. La banque de microprojets peut faciliter la démarche des promoteurs en ce sens.

(Référence : denise.bécharde@cre-mauricie.qc.ca)

Montréal

Accueil des jeunes. Le comité exécutif de la CRÉ de Montréal a entériné l'octroi d'une contribution financière du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) au projet « Insertion socioprofessionnelle des jeunes des régions nouvellement arrivés à Montréal ». Lancé par le Forum jeunesse de l'Île de Montréal, ce projet favorisera la mise en place des services d'accueil avec les partenaires concernés par cette problématique. Le tout s'inscrit dans la foulée d'une recherche-action réalisée au cours de la dernière année. Celle-ci a permis de tracer un portrait sociodémographique des jeunes des régions du Québec nouvellement installés à Montréal et d'établir un inventaire des ressources qui leur sont accessibles. L'équipe de recherche a ensuite mis au point des pistes d'action en s'appuyant sur des groupes de discussion qui se composaient de jeunes et d'intervenants touchés par cette question, ainsi que sur les résultats d'une journée de réflexion tenue récemment avec différents partenaires. Les difficultés éprouvées par les jeunes migrants portent notamment sur l'emploi et le logement. La recherche a également permis de constater que la reconstruction d'un réseau de contacts est l'une des étapes les plus difficiles de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes migrants. Le Forum jeunesse prévoit d'ailleurs que cette question constituera l'une des priorités lors de la mise en œuvre du plan d'action actuellement en préparation. Le Forum espère ainsi réduire le taux de décrochage social chez les jeunes des régions du Québec qui viennent vivre à Montréal.

Participation des jeunes. Le comité exécutif de la CRÉ de Montréal appuie la poursuite en 2006-2007 du projet « Prends ta place! » lancé par le Forum jeunesse de l'Île de Montréal. Ce projet vise à augmenter la participation des jeunes dans les lieux décisionnels de Montréal. Il offre aux jeunes des outils et des activités de formation et d'information. Il soutient également les efforts des organismes de tous genres qui veulent faire une place à la relève au sein de leurs instances décisionnelles. La listes des activités et outils mis en place est vaste : site Internet interactif, bulletin d'information, guides, sessions de formation, ateliers-vidéo, colloques, événements spéciaux, kiosques, campagnes de promotion, etc. Les



principaux objectifs du projet sont les suivants : sensibiliser les organisations socioéconomiques à l'importance de faire une place à la relève dans leurs instances; encourager ces organisations à utiliser les outils mis en oeuvre par le Forum; inciter les jeunes à s'engager davantage dans la vie collective montréalaise; offrir des outils pour accroître et améliorer la participation des jeunes aux instances décisionnelles.

(Référence : ytheriault@credemontreal.qc.ca)

Abitibi-Témiscamingue

Plan quinquennal de développement. Les 31 mars et 1^{er} avril 2006, la CRÉ a tenu un *lac-à-l'épaulé* afin de se donner une vision de développement pour la région, sous le thème « Abitibi-Témiscamingue 2026 ». L'exercice, qui s'est fait en retraite fermée, regroupait une vingtaine de participants dont la répartition a permis d'obtenir une présence de 50 % de femmes et de 50 % de jeunes de moins de 35 ans. Les membres du groupe proviennent de tous les secteurs, de tous les territoires et sont reconnus comme étant des visionnaires dans leur milieu et des leaders de par leur expertise. Ces personnes ont pris le temps de partager et de proposer un énoncé de vision qui orientera le plan quinquennal de développement de la région. Faisant suite à cette rencontre, une série de consultations est en voie de réalisation sous la forme de groupes de discussion sur des sujets précis. Une première ébauche de plan quinquennal de développement de l'Abitibi-Témiscamingue sera complétée à la fin de l'été.

(Référence : nancy.menard@conferenceregionale.ca)

Côte-Nord

Commission forestière régionale. Le conseil d'orientation de la CRÉ, qui œuvre à la mise en place de la Commission forestière régionale de la Côte-Nord, a tenu sa première rencontre le mercredi 19 avril à Baie-Comeau. Près de 30 personnes issues des milieux social, économique et environnemental ont pu discuter des problématiques forestières de la Côte-Nord. La directrice adjointe aux dossiers forestiers à la CRÉ, Mme Lizette Roberge, s'est dite très satisfaite de ce premier contact qui a permis à des gens d'horizons différents de partager leurs impressions et leurs visions du développement forestier. Les premiers échanges, très constructifs, sont de bon

augure pour la suite du processus de mise en place qui devrait s'achever en décembre prochain.

(Référence : patric.frigon@crecotenord.qc.ca)

Lanaudière

Développement bioalimentaire. Lors de la conférence de presse du Centre d'innovation en transformation des aliments de Lanaudière (CITAL), le Cégep de Lanaudière, le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière et les partenaires du projet annonçaient un investissement total de près de 600 000 \$ destiné à assurer le déploiement du nouvel organisme. Ce dernier a comme mission de permettre aux entreprises agroalimentaires de la région d'utiliser les équipements du Cégep régional de Lanaudière qui dispose, depuis l'automne 2002, d'un complexe agroalimentaire multifonctionnel de haut niveau desservant le programme de formation « Technologie de la transformation des aliments ». De plus, ces entreprises pourront bénéficier des soutiens technique et professionnel qui favoriseront la création de nouveaux procédés de transformation agroalimentaire. À titre de partenaire dans ce projet, la CRÉ de Lanaudière a injecté un montant de 24 000 \$ à même l'enveloppe de projets 2005-2006 de l'entente spécifique en développement bioalimentaire.

(Référence : communication@cre-lanaudiere.qc.ca)

Montérégie-Est

Portail Web. La CRÉ de la Montérégie-Est a procédé au lancement de son portail. L'objectif premier de ce portail est d'offrir une vitrine à l'image du territoire tout en étant convivial, performant, dynamique et d'actualité. Utile pour informer les internautes sur les caractéristiques propres à la région, cette vitrine régionale se veut aussi un outil promotionnel capable de générer des perspectives de développement. Le portail est le reflet de l'engagement de la CRÉ en matière de concertation et de développement de synergie avec les différentes instances et organisations du milieu en vue de favoriser le développement économique, social, touristique, environnemental, industriel, éducationnel et plus encore, au sein du territoire de la Montérégie-Est. Pour accéder au site : www.monteregie-est.org.

(Référence : stephanie.jette@monteregie-est.org)



■ À inscrire à l'agenda

□ Le sapin, une essence à découvrir

Meubles, composantes et bois d'apparence en sapin baumier. Présentations touchant les produits de 2^e et 3^e transformation du sapin baumier.

Le mercredi 31 mai 2006, à l'Hôtel Rimouski.

Aussi disponible dans Internet :

<http://www.bas-saint-laurent.org/crebsl/texte/?id=00002739>

□ Table Québec-régions

Le 25 mai 2006, à Québec.

□ Forum national sur les lacs

Résolution de problèmes liés à l'état de santé des lacs, lequel constitue en enjeu majeur sur les plans écologique, social et économique dans une majorité de régions du Québec.

Les 8 et 9 juin 2006, à Sainte-Adèle.

Aussi disponible dans Internet :

<http://www.forumsurleslacs.org/>

■ Quoi de neuf ?

□ Portail de la CRÉ de Montérégie-Est

<http://www.monteregie-est.org>

□ Les territoires du Québec et la décentralisation gouvernementale : rapport final 2005

Proulx, Marc-Urbain, Chicoutimi, Québec : Centre de recherche sur le développement territorial, 2005. viii, 231 p.

□ Le Fonds des générations : pour favoriser l'équité entre les générations, la pérennité des programmes sociaux et la prospérité

Québec (province). Ministère des Finances [Québec] : Finances Québec, c2006. v, 41 p.

Aussi disponible dans Internet :

<http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/mono/2006/03/843701.pdf>

Ce bulletin est sous la responsabilité du Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales du MAMR, en lien avec les travaux de la Table Québec-régions.

Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales

Line Arsenault

Ministère des Affaires municipales et des Régions
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
(418) 691-2012
dpdrr@mamr.gouv.qc.ca
www.mamr.gouv.qc.ca

